

VENDEDI 9 SEPTEMBRE 2005

SOMMAIRE

A LA UNE :

- Une 5^{ème} fréquence Toulouse – Orly pour la low cost easyJet

APPUI AUX ENTREPRISES :

- Le 4 octobre : Jean-Louis Chauzy et les forces et faiblesses de Midi-Pyrénées
- Le 13 octobre : Journée nationale e-administration
- CREATION - TRANSMISSION
 - A partir du 26 septembre : Stage « 5 jours pour entreprendre »
- COMMERCE ET SERVICES A LA PERSONNE
 - Challenge de la rénovation de magasin : Prolongation jusqu'au 15 septembre
 - Equipement commercial : Les résultats de la CDEC du 6 septembre
- INDUSTRIE ET SERVICES AUX ENTREPRISES
 - Du 11 au 13 octobre au SIANE : La CCIT et le regroupement d'entreprises
 - Le 30 septembre : Table ronde « Les relais humains pour vendre à l'international »
- ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.
 - Du 15 au 17 novembre : Formation « Processus et normes Qualité »
- INFORMATION ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
 - « Fl@sh'Info 31 » : L'information quotidienne sur l'actualité économique

ENSEIGNEMENTS :

- Le 20 septembre : Présentation du cycle « Métier : Dirigeant » de Capitolis
- Les rendez-vous du Grep Midi-Pyrénées à l'ESC Toulouse

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC:

- Un nouveau parc de stationnement à tarif réduit
- 417.163 passagers en août (+ 0,7 %)

INFORMATIONS GENERALES

- Aérospace Vallée : Les projets et perspectives pour les systèmes embarqués

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : UNE 5^{ème} FREQUENCE TOULOUSE - ORLY POUR EASYJET

La compagnie low cost easyJet vient de mettre en place une 5^{ème} fréquence quotidienne sur sa ligne Toulouse – Orly. Avec un décollage de Toulouse-Blagnac à 21h35 (arrivée à Orly-Sud à 22h55), cette fréquence supplémentaire convient particulièrement à la clientèle Affaires, qui représente la moitié des passagers d'easyJet sur cette ligne. Le vol est opéré (du lundi au vendredi) en Airbus A319 de 156 sièges.

Rappelons que la compagnie easyJet est implantée à Toulouse-Blagnac depuis juillet 2003. En plus de l'axe Toulouse – Orly, elle assure deux vols quotidiens sur Londres-Gatwick et elle a fêté cet été, le 12 juillet, son millionième passager sur la plate-forme de Toulouse-Blagnac.

www.toulouse.aeroport.fr
www.easyjet.com

←Retour au
sommaire

LE 4 OCTOBRE A LA CCIT : « 6 A 8 DE LA FINANCE » AVEC JEAN-LOUIS CHAUZY (CESR)

Jean-Louis Chauzy, le président du Conseil économique et social régional de Midi-Pyrénées, sera l'invité du prochain « 6 à 8 de la finance », le mardi 4 octobre à 18h à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse. Organisée par la CCIT en partenariat avec la direction régionale de la Banque de France et le Club financier de Toulouse Midi-Pyrénées, cette conférence-débat portera sur les forces et faiblesses de Midi-Pyrénées dans la compétition européenne.

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire

(gratuitement) à cette manifestation et même de poser des questions à Jean-Louis Chauzy via le site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr.

Né en 1947 à Rodez et chargé de mission à la direction des Affaires publiques d'EDF, Jean-Louis Chauzy fut élu secrétaire général de la CFDT de l'Aveyron dès 1976. Poursuivant sa carrière syndicale au niveau régional et national, il fit aussi son entrée au Conseil économique et social régional en 1983 et il y présida la commission Aménagement du territoire jusqu'en 1989 avant de contribuer notamment aux travaux du CES sur le XI^{ème} plan, sur la solidarité, sur les zones rurales fragiles et sur les phénomènes d'exclusion. Son premier mandat à la présidence du CESR débuta en juillet 1992. Outre la décentralisation et l'aménagement du territoire, Jean-Louis Chauzy est notamment intervenu, à travers divers mandats, sur le développement des PME, la politique de l'emploi, le TGV EuroSud, la promotion de la recherche et le développement durable, ainsi que sur le pôle chimique toulousain, aux cotés de la CCIT, après le drame AZF de septembre 2001.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.51 (Direction du Marketing).

LE JEUDI 13 OCTOBRE A LA CCIT : JOURNEE NATIONALE E-ADMINISTRATION

La journée nationale e-administration se déroulera le jeudi 13 octobre partout en France et notamment à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, où les chefs d'entreprise sont invités à s'informer gratuitement sur le thème « Comment gagner du temps pour accomplir ses démarches administratives ».

Le développement des téléprocédures est en effet un enjeu majeur pour les entreprises qui souhaitent rester compétitives, améliorer et moderniser leurs méthodes d'échanges avec les administrations.

Organisée par la CCIT en collaboration avec l'association ChamberSign France, (autorité de certification des CCI françaises), cette journée s'adresse aux chefs d'entreprise et aux responsables financiers, informatiques et commerciaux...

Au programme, de 9h à 19h (stands, démonstrations, ateliers et conférences) :

- la signature électronique (ChamberSign France) ;
- les déclarations fiscales en ligne (TéléTva et compte fiscal) ;
- les déclarations sociales en ligne (Net-Entreprises) ;
- les plates-formes de dématérialisation de marchés publics ;
- le service Télécarteprise pour l'immatriculation des scooters, les déclarations d'achat et de vente, les certificats de non-gage...

Renseignements et inscriptions : www.toulouse.cci.fr.

**←Retour au
sommaire**

A PARTIR DU 26 SEPTEMBRE A LA CCIT : « CINQ JOURS POUR ENTREPRENDRE »

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse propose une formation d'une semaine, « Cinq jours pour entreprendre », à tous les porteurs de projet dans la création ou la reprise d'entreprise commerciale, industrielle ou de services. Ce cycle permet aux participants d'approfondir les notions essentielles concernant la mise en place de leur projet, et de mettre ainsi toutes les chances de leur côté : approche commerciale, analyse financière, aspects juridiques, situation sociale et fiscale.

La formation coûte 80 € et elle se déroule en deux parties : deux jours pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en place du projet et trois jours d'ateliers pour détailler les

thèmes clés indispensables à la validation du projet. De plus, ce stage est complété par des entretiens individuels gratuits dans le cadre des dispositifs « Chéquières Conseil » et « Entreprendre en France – Haute-Garonne ».

Les Ateliers sont animés par les conseillers Entreprendre de la CCIT, le département Juridique et les assistants techniques de la Chambre, avec le concours de l'ADETEM, des avocats, experts-comptables et notaires, de la Banque de France, de la Fédération des Banques Françaises, de l'AGEFICE et du CDIA.

La prochaine session se déroulera les 26, 27 septembre, 3, 4 et 5 octobre (autre session en décembre, les 5, 6, 12, 13 et 14 décembre).

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.01 (Espace Accueil).

←Retour au sommaire

14^{ème} CHALLENGE DE LA RENOVATION DE MAGASIN : LES INSCRIPTIONS PROLONGEES JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organise la quatorzième édition du Challenge de la rénovation de magasin (1). Ce challenge 2005 porte sur les rénovations effectuées ou terminées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2004 (rénovations partielles ou totales). Plus de 60 dossiers de candidature ont déjà été enregistrés par la CCIT. Toutefois, les inscriptions viennent d'être prolongées jusqu'au 15 septembre.

Rappelons que le concours est ouvert à toutes les PME du commerce sédentaire de détail et de l'artisanat de la Haute-Garonne, entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés et/ou au Répertoire des métiers (points de vente avec vitrine de moins de 10 salariés) ainsi qu'à certaines activités de services à la personne : salons de coiffure, instituts de beauté, cafés, studios photo, cordonneries.

Les 13 lauréats seront déterminés en fonction de la réussite esthétique, architecturale et bien sûr commerciale de leur opération. Ils recevront, au total, une dotation de plus de 19.500 €. A noter que deux prix concernent tout particulièrement la qualité de l'éclairage et de la climatisation.

(1) Le Challenge est organisé par la CCIT avec le soutien de nombreux partenaires : Conseil général de la Haute-Garonne, Mairie de Toulouse, Centre de gestion agréé Midi-Pyrénées, Chambre de métiers de la Haute-Garonne, Banque Populaire Toulouse Pyrénées, Crédit Agricole de Toulouse et du Midi Toulousain, Crédit Mutuel, EDF Pro, Conseil régional Midi-Pyrénées, Climsure (les « Professionnels de la climatisation »). Sont également associés à cette opération de promotion de la fonction commerciale, artisanale et de services : le Conseil régional de l'Ordre des architectes Midi-Pyrénées, le Conseil français des architectes d'intérieur, la Chambre française de l'agencement et les associations de commerçants de la Haute-Garonne.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. : 05.61.33.65.10 (Animation Commerce et Services à la Personne) et 05.62.00.93.70 (Antenne de Saint-Gaudens).

EQUIPEMENT COMMERCIAL DE LA HAUTE-GARONNE : LES RESULTATS DE LA CDEC DU 6 SEPTEMBRE

La Commission départementale d'équipement commercial de la Haute-Garonne s'est réunie le 6 septembre dernier à la Préfecture et a examiné neuf dossiers. Voici les résultats (1).

- **Ausson** : Refus de la création d'un magasin « Intermarché » de 2.010 m² avec une galerie marchande de 132 m² et refus de la création d'une station service annexée de 166 m² pour 5 positions de ravitaillement. Ces deux dossiers (présentés par la SCI ARTIS en qualité de futur propriétaire) n'ont obtenu que 3 votes favorables : mairies d'Ausson et de Saint-Gaudens,

communauté de communes. La CCIT et la Chambre de métiers ont voté contre. Le représentant des consommateurs s'est abstenu.

- **Bérat** : Refus de la création d'un supermarché « Intermarché » de 2.200 m² et d'une station service annexée de 215 m² pour 7 positions de ravitaillement. Ces deux dossiers (présentés par la SCI TETRA en qualité de futur propriétaire) n'a obtenu qu'un seul vote favorable (celui de la mairie de Bérat) contre 2 votes défavorables (CCIT et Chambre de métiers) et 3 abstentions (mairie de Muret, représentant des consommateur et conseiller général).
- **Carbonne** : Accord pour l'extension de 299 à 600 m² d'un magasin « Netto ». Ce dossier (présenté par la SCI GAMA et la SAS CATALYSTHE en qualité de propriétaire et d'exploitant) a réuni 5 votes favorables : mairies de Carbonne et de Muret, communauté de communes du Volvestre, CCIT et représentant des consommateurs. La Chambre de métiers a voté contre.
- **Martres-Tolosane** : Accord pour la création d'un supermarché « Super U » de 1.675 m² avec une galerie marchande de 200 m² (3 boutiques). Ce dossier (présenté par la SCI DE L'EPINETTE en qualité de propriétaire) a obtenu 4 votes favorables : mairies de Martres-Tolosane et de Muret, conseiller général, Chambre de métiers. La CCIT a voté contre. Le représentant des consommateurs s'est abstenu.
- **Ramonville Saint-Agne** : Accord pour l'extension de 2.112 à 3.062 m² d'un magasin « Intermarché » et pour la création de 2 boutiques d'une surface totale de 127 m². Ce dossier (présenté par la SCI FREDALE et la SAS MAFLOR en qualité de propriétaire et d'exploitant) a obtenu 4 votes favorables : mairie de Ramonville, Sicoval, CCIT et représentant des consommateurs. La mairie de Toulouse et la Chambre de métiers ont voté contre.
De la même façon a été autorisée l'extension de la station service annexée à ce magasin : en plus de ses 105 m² pour 6 positions de ravitaillement, elle a obtenu 97 m² supplémentaires pour 1 position de ravitaillement pour poids lourds.
- **Toulouse (avenue de la Marcaissonne)** : Accord pour la création d'un magasin de piscines de 800 m². Ce dossier (présenté par l'EURL CASH PISCINES en qualité de futur exploitant) a été autorisé à l'unanimité.

(1) La CDEC est composée de six membres :

- le maire de la commune d'implantation,
- le maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement,
- l'intercommunalité locale (à défaut, le conseiller général du canton),
- le représentant des associations de consommateurs,
- la Chambre de métiers,
- la CCIT.

Pour être autorisé, un projet doit réunir au moins quatre votes favorables.

[←Retour au sommaire](#)

LA CCIT AU SALON SIANE, DU 11 AU 13 OCTOBRE A TOULOUSE : LE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AVEC LE CSA ET LE CLUB PMI 31

Le regroupement d'entreprises sera le thème du stand de la CCIT au salon SIANE, le Salon interrégional de l'industrie qui se tiendra les 11, 12 et 13 octobre au Parc des expositions de Toulouse. La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse y sera présente avec pour exposants le CSA (Club Stratégies Achat) et le Club PMI 31.

En partenariat avec le CSA, le Club PMI 31 et la CDAF (Compagnie des dirigeants et acheteurs de France), la CCIT organisera le mardi 11 octobre de 16h30 à 18h une conférence autour de la question : « PME/PMI, comment collaborer pour prendre en compte la mondialisation des marchés et renforcer la compétitivité ? ».

A noter également, le mercredi 12 à 16h30, une conférence sur « Nouvelles pratiques et nouvelles technologies : des atouts à l'usage des PME/PMI pour répondre aux attentes d'un marché international ». Parmi les sujets abordés :

- « la convergence des bio, info et nano-technologies, un choix et un défi pour l'économie du 21^{ème} siècle », avec Alain Costes, professeur à l'INP Toulouse et conseiller du président de la CCIT ;
- « le développement durable, contrainte ou opportunité pour les sous-traitants », avec Stephan Mathieur (AFNOR) ;
- « réglementation environnementale et supply chain », avec Caine Huc-Pinault (AIRBUS France).

www.salonsiane.com

TABLE RONDE LE 30 SEPTEMBRE A LA CRCI MIDI-PYRENEES : QUELS RELAIS HUMAINS POUR VENDRE A L'INTERNATIONAL ?

La Chambre régionale de commerce et d'industrie de Midi-Pyrénées et le cabinet Merlane organiseront le vendredi 30 septembre, de 8h30 à 10h30, une table ronde sur le thème : « quels relais humains pour vendre à l'international ? » (prospector et étudier les opportunités de développement commercial, développer l'activité sur place, s'implanter).

« Les vecteurs humains qu'utilise l'entreprise pour être présente sur les marchés étrangers sont tout autant stratégiques que les produits ou les services qu'elle présente, soulignent Guy Pécou, président de la CRCI, et Jean-Claude Merlane, Pdg de Merlane. Que ce soit au stade de l'analyse et de la première approche d'un marché, au stade du choix et de l'organisation de sa force commerciale ou sur le point d'établir une structure de représentation locale, l'entreprise doit identifier et sélectionner ses relais humains en fonction du référentiel ciblage / coût / compétence. »

La table ronde sera animée par Jean-Claude Merlane. Parmi les intervenants : Bruno Desauettes (Epsilon Ingénierie), Pascal Lannette (Penauille Polyservices), Jean-Michel de Bellerive (CRCI Midi-Pyrénées), Jacques Bouton (directeur régional du Commerce extérieur), Xavier Provost (Ubifrance) et Guy Peltier (Actia).

Renseignements et inscription au 05.61.00.91.79 (Stéphane Adnet).

**←Retour au
sommaire**

LES 15, 16 et 17 NOVEMBRE A ENTIORE : FORMATION « PROCESSUS ET NORMES QUALITE »

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera une formation sur les processus et normes Qualité (ISO 9001 V.2000) les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 novembre à Entiore, Cité de l'entreprise (Quint-Fonsegrives)

Les objectifs de cette formation :

- comprendre et analyser les exigences de la norme ISO 9001 version 2000 ;
- comprendre la « nouvelle approche processus » proposée par cette norme ;
- appréhender comment construire un Système de Management de la Qualité sur la base de la nouvelle norme (ou comment adapter un système déjà existant) ;
- savoir identifier les processus de son entreprise et en construire la cartographie ;
- décrire un processus et identifier ses interfaces

- analyser l'efficacité d'un processus et piloter son amélioration continue.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.80 (Département QHSE, Eliane Pourtau).

←Retour au
sommaire

« FL@SH'INFO 31 » : L'INFORMATION QUOTIDIENNE SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE REGIONALE

A travers son Centre d'information économique, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse développe depuis septembre 2000 un véritable « service de proximité » pour accompagner les entreprises dans la maîtrise de l'information stratégique. Outre des prestations personnalisées (dossiers thématiques ou sectoriels, veille documentaire), la CCIT propose notamment aux dirigeants de PME-PMI une lettre d'information quotidienne, diffusée par courrier électronique et assurant la synthèse de l'actualité économique de la Haute-Garonne.

Intitulée « [Fl@sh'info](#) 31 », cette lettre permet à ses abonnés de prendre rapidement connaissance de l'actualité locale, sous la forme de résumés d'articles de presse sélectionnés dans les principaux supports régionaux et nationaux. Les informations sont classées en trois rubriques :

- l'actualité locale et régionale, qui regroupe les informations sur les secteurs d'activité, les manifestations, les projets d'urbanisme, ...
- la vie des entreprises, qui met en avant l'information sur les projets des entreprises locales, les marchés qu'elles ont gagnés, leurs axes de développement,...
- la vie publique et les personnalités, rubrique qui permet d'identifier les informations indispensables aux dirigeants d'entreprise pour se situer dans leur environnement local (nominations, élections professionnelles, évènements, ...).

Renseignements : CCIT – Direction Missions générales et consultatives, tél. 05.61.33.65.80 (Centre d'information économique, Anne-Marie Cabanier). Abonnement 1 an : 98 € HT. Offre d'essai gratuit de 15 jours sur : www.toulouse.cci.fr/pages/flashinfo.

←Retour au
sommaire

LE 20 SEPTEMBRE A ENTIERE : PRESENTATION DU CYCLE « METIER : DIRIGEANT » DE CAPITOLIS

Capitolis (formation continue, Groupe ESC Toulouse) présentera son cycle « Métier : Dirigeant » le mardi 20 septembre prochain de 8h à 10h, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé à Entiore, Cité de l'entreprise (Quint-Fonsegrives).

Ce cycle de formation s'adresse aux dirigeants de PME qui souhaitent notamment mieux satisfaire et fidéliser leurs clients, surveiller les mouvements financiers et l'équilibre de leur bilan, manager et motiver leurs collaborateurs, construire un plan de développement prévisionnel, perfectionner leur tableau de bord....

Renseignements : Capitolis (Groupe ESC Toulouse), tél. 06.08.55.98.83 (Jean-François Maffre).

LES RENDEZ-VOUS DU GREP MIDI-PYRENEES A L'ESC TOULOUSE

Le Grep Midi-Pyrénées (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective) vient de donner le coup d'envoi de son programme 2005-2006, qui marque d'ailleurs sa 20^{ème} saison.

Parmi les rendez-vous programmés à l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse (20, boulevard Lascrosses) :

- le cycle d'information sur « Les désarrois de l'homme dans les sociétés développées » débutera le 5 octobre à 20h30, avec le sociologue Michel Maffesoli (« Notre époque est-elle l'ère du vide ? ») ;
- l'atelier de réflexion sur les questions sociales s'ouvrira le 24 novembre à 20h30 avec « Le modèle social français face au modèle anglo-saxon » ;
- la première soirée débat se déroulera le 29 septembre à 20h30 avec le philosophe Pierre Hassner (« Quatre ans après le 11 septembre, qu'avons-nous appris ? ») ;
- le premier « Samedi du Grep » aura lieu le 8 octobre à 18h, avec le journaliste et producteur de radio Daniel Mermet (« Faire de la radio autrement »).

www.grep-mp.org

←Retour au
sommaire

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : OUVERTURE DU P5, UN NOUVEAU PARKING A TARIF REDUIT

L'aéroport Toulouse-Blagnac vient d'ouvrir un nouveau parc de stationnement à tarif réduit : le P5, ouvert à tous les passagers, quelle que soit la nature de leur vol (régulier ou charter).

Adapté au stationnement de longue durée, le P5 offre 3.460 places avec une tarification particulièrement attractive : 20 € les 9 jours. Mis en œuvre pour compenser les difficultés de stationnement liées aux aménagements du P2, ce nouveau parking, goudronné et viabilisé, bénéficie d'une surveillance 24 h/24 et d'un système de navettes gratuites qui le relie à l'aérogare toutes les 6 minutes (de 4 heures du matin à minuit).

Enfin, le P5 est équipé du système ECAP (équipement et contrôle d'accès parking) qui facilite les entrées et les sorties grâce à un lecteur optique du ticket. Ce système permet aux usagers d'éditer un reçu de paiement plusieurs semaines après leur passage.

www.toulouse.aeroport.fr

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : 417.163 PASSAGERS EN AOÛT (+ 0,7 %)

L'aéroport Toulouse-Blagnac a enregistré 417.163 passagers au mois d'août, soit une croissance de 0,7 % par rapport à août 2004. Cette progression atteint + 1,8 % pour le trafic international (192.470 passagers).

Dans le détail des statistiques fournies par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, on constate que le trafic national régulier s'est globalement maintenu. Sur Paris : baisse de 2,8 % sur Orly mais hausse de 4 % sur CDG ; sur la province : progression de 1,2 % (avec de fortes croissances sur Lille, Marseille et Strasbourg ainsi que sur Saint Denis de la Réunion : +39,9 %).

A l'international, le trafic a progressé de 2,4 % sur les vols réguliers (+ 3,1 % vers les pays de l'Union européenne, + 10,3 % sur la Tunisie, + 19,1 % sur le Maroc). Sur les vols charters (40.534 passagers), les plus fortes progressions concernent la Croatie, la Grèce, l'Egypte, le Sénégal, l'Espagne et le Maroc.

Sur les 8 premiers mois de l'année, Toulouse-Blagnac affiche une croissance de 3,5 %

avec 3,9 millions de passagers, dont 1,4 million à l'international (+ 5,8 %). Le trafic fret et poste cumule 36.517 tonnes (+ 10,9 %). Quant au nombre de mouvements d'avions commerciaux, sa progression est limitée à 2,6 % (52.669 mouvements).

←Retour au sommaire

POLE DE COMPETITIVITE AEROSPACE VALLEE : LES PROJETS ET PERSPECTIVES POUR LES SYSTEMES EMBARQUES

L'IERSET (1) organisera les jeudis 22 septembre et 6 octobre à Toulouse deux journées de séminaire sur le volet Systèmes embarqués du pôle de compétitivité Aérospatiale Vallée (Aéronautique, Espace et Systèmes embarqués).

Les objectifs de ce séminaire :

- présenter les programmes fédérateurs et les projets Systèmes embarqués du pôle ;
- exposer les grands défis industriels de demain ;
- imaginer les premières réponses possibles ;
- préciser le rôle des systèmes embarqués ;
- capitaliser sur les expériences et initiatives déjà acquises ;
- participer à la structuration des formations initiales et continues ;
- susciter des collaborations ;
- ouvrir le partenariat à d'autres pôles français et européens.

(1) Institut européen de recherche sur les systèmes embarqués et leurs technologies (Toulouse). Ce colloque est organisé en partenariat avec le Club des affiliés du LAAS/CNRS, le CNRT Aéronautique et Espace et l'ADEISO.

Renseignements : IERSET, tél. 05.34.63.84.10 (Martine Blaimont).

←Retour au sommaire